

NEXTEDIA annonce la réalisation de son augmentation de capital de 1M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription

NEXTEDIA, (Alternext, FR0004171346 ALNXT), groupe de conseil spécialisé sur les métiers du Digital Marketing annonce aujourd’hui la réalisation effective de son augmentation de capital de 1M € avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires.

Marc NEGRONI, commente :

« Nous tenons à remercier tous nos actionnaires de leur confiance. Cette augmentation de capital est un nouveau succès pour NEXTEDIA, qui va permettre au Groupe de poursuivre son ambition de croissance rentable pour 2017 ».

Règlement livraison

Le règlement livraison et la cotation des actions nouvelles sur Alternext interviendront le 28 novembre 2016.

Incidence sur la participation dans le capital d’un actionnaire

Un actionnaire qui détiendrait 1% du capital de la Société préalablement à l’émission et qui déciderait de ne pas souscrire à l’émission des actions nouvelles verrait sa participation dans le capital de la Société évoluer de la manière suivante :

	Nombre d’actions	% de dilution de la participation	Capitaux propres par action
Avant opération	6.494.134 au 31/12/2015 11.095.289 au 30/06/2016	1%	-0,12€ au 31/12/2015 0,12 € au 30/06/2016
<i>Actions issues de l’augmentation de capital</i>	1.008.662		
Après opération	12.103.951	0,9166% (sur la base du nombre d’actions au 30/06/2016)	0,20 €

Pour plus d'informations, visitez www.nextedia.com.

Contact

François

THEAUDIN



investisseur@nextedia.com